

Calcul de la perte de pouvoir d'achat : on ne lâche pas!

Depuis la mi-janvier, plus de **2 000 membres** de l'AREQ ont effectué, directement au www.areq.qc.net, le calcul de la perte cumulée de leur pouvoir d'achat – leur contribution financière non volontaire aux finances publiques québécoises – découlant de la désindexation des régimes de retraite en 1982.

Par ailleurs, plus de **600 membres** se sont prévalus de la possibilité d'écrire un courriel à la présidente du Conseil du trésor pour témoigner personnellement en quoi la désindexation les touche.

Nous vous invitons à redoubler d'effort pour faire connaître cette application aux membres de l'AREQ, et ce, par tous les canaux d'information disponibles. C'est en conservant notre détermination et en joignant nos voix que nous obtiendrons la création d'une table de travail avec le gouvernement pour discuter de la protection du pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État.

Pour effectuer le calcul, il suffit d'accéder à la section « Exercice de calcul de la perte de pouvoir d'achat », accessible à partir de la page d'accueil du site Internet de l'AREQ. Pour transmettre un courriel à la présidente du Conseil du trésor, il s'agit d'inscrire vos coordonnées personnelles dans les champs appropriés pour qu'une lettre soit automatiquement acheminée à la principale intéressée!

Dans ce numéro :

Calcul de la perte de pouvoir d'achat : on ne lâche pas!	1
Un nouveau conseiller à l'AREQ	1
8 mars	
Journée internationale des femmes	2
À surveiller en mars	2
Nos comités à pied d'œuvre	3
Publicités de Melialife : l'AREQ n'y est pas associée	3
Santé des personnes retraitées : un poids pour la société?	4
Nouveauté dans la zone réservée : des organismes d'intégration à l'emploi	4

Un nouveau conseiller à l'AREQ

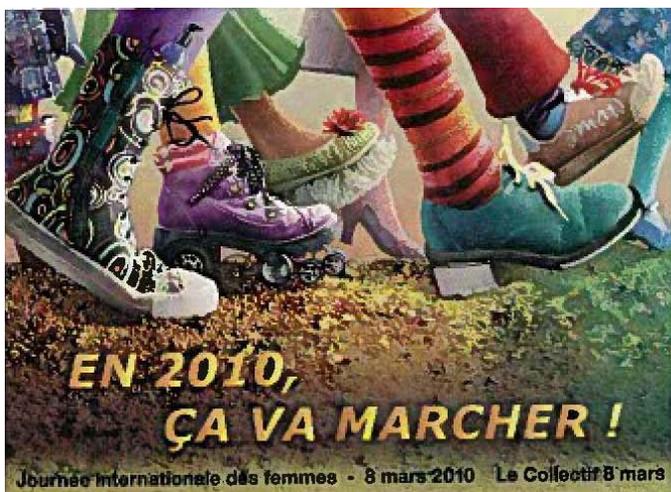
L'AREQ est heureuse d'annoncer l'arrivée de Paul Corbeil comme conseiller à la sécurité sociale. Monsieur Corbeil succède à Linda Olivier partie relever d'autres défis à la CSQ. Il aura la responsabilité des dossiers des assurances et des régimes de retraite (incluant bien sûr l'indexation). Son entrée en fonction aura lieu le 11 mars. Nous lui souhaitons donc la bienvenue et la meilleure des chances dans la réalisation de ses mandats.

8 mars Journée internationale des femmes

C'est à l'occasion de la Journée internationale des femmes que seront lancées officiellement les activités entourant la Marche mondiale des femmes 2010. Le lancement national aura lieu à Montréal le 7 mars. Des lancements régionaux et locaux auront lieu à compter du lendemain à travers le Québec.

Pour plus d'information concernant le 8 mars, nous vous invitons à visiter :

- » le site de la Fédération des femmes du Québec au www.ffq.qc.ca
- » le site de la CSQ au <http://www.travail.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1679,9719,3145,0,html>



À surveiller en mars



- ❖ **Comité national des finances**
4 mars
- ❖ **Correction des épreuves du magazine *Quoi de neuf***
4 mars
- ❖ **Groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC)**
9 mars
- ❖ **Planification et évaluation du magazine *Quoi de neuf***
15 mars
- ❖ **Conseil d'administration**
16-17-18 (a. m.) mars
- ❖ **Comité des Statuts et Règlements**
23 mars
- ❖ **Comité technique en indexation**
24 mars
- ❖ **Comité national de la condition des femmes**
25 mars
- ❖ **Rencontre des responsables régionales de la condition des femmes**
26 mars



L'AREQ sur la place publique (communiqués)

10 février 2010

Retraite et travail

L'AREQ et Cégep@distance annoncent un partenariat pour la francisation en ligne de personnes immigrantes

15 février 2010

Droit de mourir dans la dignité

L'AREQ contribue à un débat social serein et ouvert

Vous pouvez consulter tous les communiqués de l'AREQ au www.areq.qc.net



Nos comités à pied d'œuvre

Plusieurs comités consultatifs de l'AREQ ont tenu des réunions depuis la dernière parution de ce bulletin. En voici les résumés :

Équipe du magazine *Quoi de neuf* (11 février) : Les membres de l'équipe se sont réunis afin d'effectuer la relecture des textes soumis en vue du numéro d'avril-mai.

Environnement et du développement durable (23 février) : Les membres du comité ont notamment discuté du projet mobilisateur qu'ils sont à définir avec d'autres comités de l'AREQ en lien avec la protection de l'eau. Ils ont également partagé de l'information sur des événements et enjeux passés ou à venir touchant l'environnement. Enfin, ils ont effectué un retour sur la rencontre des responsables régionaux tenue en novembre 2009.

Condition des hommes (24-25 février) : La rencontre a été reportée (date à déterminer).

Groupe de travail sur le contenu du Congrès – GTCC (19 février) : Le GTCC a tenu sa première rencontre officielle afin d'examiner son mandat, sa composition et son calendrier de rencontres. Ainsi, le groupe aura pour rôle l'analyse et la recommandation du contenu du Congrès et, par conséquent, il devra soumettre au CA les éléments suivants : une analyse des thèmes envisagés pour le Congrès, la proposition des sujets pertinents à aborder et les particularités en lien avec le contenu du Congrès. Il est formé de deux membres du Conseil exécutif : la présidente Mariette Gélinas et le trésorier Pierre-Paul Côté; de trois membres du Conseil d'administration : Lise Lapointe (Saguenay-Lac-Saint-Jean), Nicole Patry-Lisée (Estrie) et Paulyne Caron-Laplante (Québec-Chaudière-Appalaches), ainsi que de la directrice générale, Denise Archambault, et de la directrice adjointe, Lise Legault. Quatre rencontres ont été fixées d'ici la fin juin.



Publicités de Melialife : l'AREQ n'y est pas associée

Certaines personnes présidentes de secteurs ou de régions ont pu être approchées par courriel, récemment, pour collaborer à une campagne de promotion de produits de santé naturelle vendus par l'entreprise Melialife. L'AREQ tient à préciser qu'elle n'est aucunement associée à cette campagne, même si son nom ou son logo ont pu être apposés sur des documents publicitaires.

AREQ (CSQ)

Une association regroupant plus de 53 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :

418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

COURRIEL :

areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

COORDINATION :

Dominic Provost
Conseiller en communication

provost.dominic@csq.qc.net

CONCEPTION :

Martine Faguy
Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes

faguy.martine@csq.qc.net

Santé des personnes retraitées : un poids pour la société?

L'enquête sur la santé et les habitudes de vie des personnes âgées est un succès de participation. Nous avons en effet reçu près de la moitié des 3 000 questionnaires expédiés à certaines et certains de nos membres et de celles et ceux de la FADOQ. Nous pouvons en être fiers puisqu'en général un taux de réponse de 25 à 30 % est considéré comme une réussite. Suite à la saisie des données, nous entreprendrons leur analyse dans les prochaines semaines.

Nous vous remercions de votre collaboration qui a, sans aucun doute, contribué à faire de cette opération le succès que l'on connaît. On ne peut en douter l'AREQ est **UNE FORCE POUR LA SOCIÉTÉ**.



Nouveauté dans la zone réservée : des organismes d'intégration à l'emploi

La zone réservée aux membres (Extranet) s'enrichit d'une nouvelle section concernant le retour au travail. En effet, les membres de l'AREQ peuvent désormais obtenir des références au sujet d'organismes d'intégration à l'emploi, dont plusieurs ont des services s'adressant particulièrement aux personnes de 55 ans et plus.

Rappelons que la rubrique « Retour au travail » contient les sections suivantes : *Offres d'emploi reçues par l'AREQ, Offres d'emploi destinées aux 55 ans et plus répertoriées par Emploi-Québec, Aspects légaux, Impacts financiers et fiscaux de même que Projets d'employabilité.*

Pour accéder à cette section, il suffit de visiter la zone réservée.

